COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE MIXTE DE SUIVI DU PROGRAMME CADRE DE LA JUSTICE (CMJ)
Du 30 janvier 2008

La réunion était co-présidée par Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice, Maître MUTOMBO BAKAFWA NSENDA et Monsieur Bernard Piette de la Commission Européenne.

Liste des participants représentants des institutions partenaires du CMJ

- Monsieur Thierry Vircoulon, Commission Européenne
- Monsieur Stefano Varriale, Commission Européenne
- Madame Ciru Mwaura, DFID/UK
- Monsieur Adi Bal-Mayel, DFID /UK
- Madame Joanna St Laurent, USAID,
- Madame Cécile Octave, Coopération Française
- Monsieur Nico Van Dijck, Ambassade de Belgique
- Madame Shiho BABA, JICA / coopération Japonaise
- Monsieur Alexis Mangala, COPIREP
- Monsieur Guy Kalasi, PNUD
- Monsieur Nizar Sghaier, MONUC, Etat de Droit
- Madame Marie GONIN, MONUC, Droits de l'Homme
- Monsieur Jean Paul TSHIBANGU, MONUC, Droits de l'homme
- Monsieur Pierre Kanika, Secrétariat du CMJ

Personnes invitées

- Monsieur Emmanuel Lussambo, Parquet Général de la République
- Monsieur Victor Yenyi, CPRDC
- Monsieur Crispin MALU-BUNGI, Cabinet du Ministère de la Justice
- Monsieur Alain MUTOMBO, Cabinet du Ministère de la Justice
- Monsieur Michel KENSIER, EUPOL

1. Après le mot de bienvenu du Ministre et la présentation des vœux pour l'année 2008, l'ordre du jour a été adopté sans modification. Le compte rendu de la réunion du 24 octobre 2007 a été soumis également à l'examen et adopté sous réserve de deux corrections : remplacement de monsieur par madame devant le nom Joanna qui est une femme et la correction du nom de monsieur Yenyi.

2. Présentation du Plan d'actions pour la réforme de la justice en RDC

Le Ministre de la justice a commencé par remercier tous les partenaires qui accompagnent le Ministère depuis 2002 pour que la justice de la RDC puisse démarrer, épinglant en passant les appuis déjà bénéficiés à Kinshasa et à l'Est de la République Démocratique du Congo dans le cadre du programme REJUSCO. Est intervenue ensuite, la distribution du Plan d'Actions aux membres présents.

Par rapport au plan d'actions, le Ministre a estimé que tout était prioritaire, mais pour toutes ces priorités, il faudra établir un ordre. Il a résumé le document en présentant quelques problèmes clefs qui justifient l'importance du plan et dont les éléments de réponses se trouvent dans la version finale qui vient d'être distribuée :

- Les tribunaux de paix ne sont pas représentés partout tel que prévu. C'est la justice coutumière qui s'applique. C'est une priorité ;
- Les litiges commerciaux sont traités par les tribunaux civils (TGI), ce qui n'est pas l'avis des investisseurs. Nécessité de faciliter l'implantation de tribunaux de commerce qui ne se retrouvent pas là où ils devaient être ;
- L'insuffisance d'effectif avec une forte concentration de magistrats du siège à Kinshasa, plus au moins 100 magistrats pour 2 cours d'appel. L'intérieur du pays n'est pas servi ;
- Le non renouvellement des cadres, beaucoup d'années sans recruter les magistrats et les personnels administratifs des greffes et parquets ;
- Le ministère public qui travaille à la place de la police judiciaire et pourtant, cette dernière est considérée comme le bras armé du Ministère public. Elle est aujourd'hui démunie et sans moyens conséquents pour accomplir sa mission ;
- Les réformes prévues par la constitution. Le ministère est entrain de faire adopter les textes sur les trois sur les nouvelles juridictions et celui sur le code de l'organisation et de la compétence judiciaires par le Gouvernement, avant leur transmission au Parlement pour la session de mars-avril 2008. Il espère que le Parlement pourra accorder à ces lois la priorité qu'il faut ;
- La plupart des bâtiments qui abritent les services, les juridictions, les maisons d'arrêt sont délabrés. Les prisonniers qui restent dans des prisons sont de bonne foi.

Le résumé du Ministère a été complété par les explications de Monsieur Pierre KANIKA du secrétariat qui a circonscrit le processus de rédaction du plan d'actions, dont les membres ont pris part à toutes les étapes de validation. Il a été suivi par monsieur Thierry Vircoulon qui a rappelé les dix programmes contenus dans le document du plan. Après ces interventions, vu le caractère urgent et exceptionnel du secteur, le Ministre a émis le vœu de démarrer l'année 2008 avec des actions concrètes.

Un tour de table s'en est suivi et tous les membres ont félicité le Ministre d'avoir présenté le plan d'actions et espèrent qu'il le défendra avec la même vigueur au niveau du Gouvernement.

Madame Cécile Octave a présenté les actions déjà initiées par la Coopération Française dans le cadre du Partenariat signé en 2005 entre les Gouvernements Français et Congolais qui s'inscrivent logiquement dans le plan d'actions. Il s'agit de l'appui apporté au Service de Documentation et Etudes, la définition de la politique nationale de formation, la sécurité juridique au travers l'élaboration et l'appui à la réforme de certains textes et codes avec la CPRDC et l'approvisionnement du Service d'Etudes en documents.

Le Ministre a sollicité une précision sur la création d'une école pour les magistrats. Madame Cécile Octave a précisé que ce qui semblait important dans la première étape du projet était de définir des programmes des formations initiale et continue parce qu'au niveau du Projet, on ne pouvait pas assurer la construction physique ou la réhabilitation d'un bâtiment.

Dans le même ordre d'idées, la Commission Européenne prévoit une intervention sur l'Ecole de Formation du Personnel Judiciaire a ajouté monsieur Thierry Vircoulon. Il pense que la question de formation doit faire l'objet d'une vraie politique tel que prévu dans le plan d'actions en mettant en place un groupe de réflexion au niveau du Ministère.

En appui au vœu du Ministre sur les tribunaux de paix, Monsieur Stefano Varriale de la Commission Européenne a renchéri en ajoutant que le programme REJUSCO prévoit en 2008 de construire un nombre considérable de ces juridictions à l'Est. Au Nord Kivu dans 3 territoires : Kalehe, Mwenga et Uvira, au Sud Kivu dans 5 territoires : Beni, Rutshuru, Walikale, Masisi et Lubero et en Ituri dans 4 territoires : Aru, Mambasa, Ndjugu et Irumu. Sur la nécessité d'améliorer l'état des bâtiments, particulièrement les prisons, REJUSCO compte réhabiliter la prison centrale de Bukavu, de Munzenze et de Nyongera au Nord Kivu.

Pour ce qui concerne les tribunaux de commerce, selon Monsieur Alexie Mangala, le COPIREP interviendra pour le tribunal de Matete. A Lubumbashi, les travaux sont terminés et l'inauguration est prévue le 15 février 2008. Un financement additionnel est envisagé pour l'extension de tribunaux de commerce dans 5 chefs lieu de province : Kisangani, Muji Mayi, Goma, Bukavu et Matadi. Il confirme que pour l'OHADA, le COPIREP est disposé à prendre en charge tous les coûts induits par l'adhésion et prévus dans le plan d'actions. Le Ministre de son côté a déjà pris contact avec le COPIREP pour préparer le texte et le faire adopter par le Gouvernement avant la transmission au Parlement.

Monsieur Nico Van Dijck de l'Ambassade de Belgique a quant à lui signalé l'implication de la Belgique dans le programme REJUSCO dont ils ont renforcé encore l'appui en 2007. Entre temps en Belgique, entre les Ministères des Affaires Etrangères et la Justice, un groupe de travail a été mis sur pieds pour examiner la possibilité de renforcer la collaboration dans le secteur de justice avec pour cadre de référence le plan d'Actions. Le Ministre a ajouté qu'il a reçu de la Belgique le projet de convention d'entraide judiciaire qui est en étude pour le moment.

Le PNUD dans le cadre du CMJ a précisé monsieur Guy Kalasi s'occupe d'apporter son appui technique et administratif et il envisage de jouer le même rôle au cours de la deuxième phase consacrée à la mise en œuvre du plan d'actions.

Madame Ciru Mwaura de la coopération Britanique a parlé du nouveau programme de soutien qui est en préparation au niveau de la Grande Bretagne et le processus de planification va démarrer en février. Dans le cadre de ce programme, le plan d'actions sera utilisé comme document de référence et elle espère qu'il se dégagera des opportunités d'appui.

Pour le Japon, madame Shiho BABA a souligné que la coopération Japonaise vient de reprendre la coopération bilatérale et n'a pas encore posé des actions dans le secteur de justice. Le Japon est prêt comme les autres bailleurs à soutenir le plan d'actions qui est important pour la RDC.

L'USAID, selon Madame Joanna St Laurent est entrain d'examiner les possibilités de soutenir le plan d'actions. Par rapport aux dix programmes repris dans le document du plan, ils sont déjà engagés dans les volets accès à la justice, la promotion et protection des droits de l'homme et travaillent avec Avocats Sans

Frontières et Global Rights. Les activités sont localisées à l'Equateur et au Maniema, une petite intervention est prévue également au Sud Kivu avec Global Rights. L'USAID pense s'engager plus dans d'autres volets notamment la logistique, les infrastructures, les équipements, les ressources humaines et formations.

Madame Cécile Octave est revenue sur l'école et a informé les membres que la Coopération Française a mis en place une école de police qui est ouverte aux OPJ de la Police Nationale, de la Direction Générale de Migration et de la Police de parquets avec un programme de formation de 4 mois.

Toujours dans le cadre du plan d'actions, la Commission Européenne selon monsieur Thierry Vircoulon est intéressée à l'installation des nouvelles hautes juridictions, surtout le Conseil Supérieur de la Magistrature, la cartographie des institutions judiciaires et pénitentiaires, l'audit stratégique et organisationnel, la lutte contre la corruption et l'impunité, la promotion et la protection des droits de l'homme, les ressources humaines et la formation et l'accès à la justice.

Après ce tour de table, le Ministre est revenu à charge et a voulu savoir, si à ce stade, avec les interventions des uns et des autres, on peut adopter le plan d'actions. N'ayant enregistré aucune observation, le plan d'Actions a été adopté. Il demandé ensuite de poursuivre avec l'exercice de manifestation d'intérêt pour qu'à la prochaine réunion l'on ait une liste complète, pour être à mesure de mettre en place les groupes de travail et organiser la mise en œuvre.

Monsieur Bernard Piette de la Commission Européenne a remercié le Ministre au nom de l'ensemble des bailleurs d'avoir présenté le plan d'actions, un outil important pour le secteur et qui pourra servir de modèle pour les autres ministres.

3. Date de la prochaine réunion du Comité de pilotage du programme REJUSCO

Selon monsieur Stefano Varriale, le programme REJUSCO qui a démarré depuis 2007 se trouve maintenant dans une phase décisive. Sa phase de démarrage s'achève et il rentre dans la phase opérationnelle de croisière en 2008. La convention de financement prévoit l'institution du comité de pilotage avec les bailleurs impliqués et les ministères concernés, à savoir : la Justice, l'Intérieur et les Finances qui joue le rôle d'Ordonnateur National. Le premier comité de pilotage était organisé en mai et il était prévu normalement un deuxième en septembre 2007. N'étant pas pour le moment prêt au niveau de la préparation, la date du prochain comité sera proposée à la prochaine réunion, probablement la première quinzaine du mois de mars 2008. Ça sera aussi l'occasion pour lancer et approuver définitivement le devis programme de croisière.

4. Projets de loi sur les trois nouvelles juridictions

Déjà abordé au niveau du point 2, présentation du Plan d'Actions. Monsieur Bernard Piette est revenu sur la question pour souligner son importance et la Commission Européenne pense soutenir le Ministère afin d'instituer un groupe de travail qui puisse réfléchir sur la mise en place effective de ces juridictions. Le Ministre a appuyé l'idée et son souhait est que le texte sur le Conseil Supérieur de la Magistrature soit adopté au même moment que les trois autres à la session de mars-avril du Parlement, sans oublier le Code de l'organisation et de la compétence judiciaires. Il est évident selon le Ministre que l'adoption de ces cinq textes posera effectivement des problèmes de recrutement, de formation, des bâtiments, d'équipements et c'est important de réfléchir déjà maintenant.

5. Divers

- Présentation de Monsieur Michel KENSIER, Chef de mission Adjoint d'EUPOL, une mission de police créée à la demande du Gouvernement Congolais et chargée de l'appuyer dans la réforme de la police et de la justice. Il a proposé que l'expert justice d'EUPOL participe aux travaux du comité mixte en qualité d'observateur pour que les réformes de la justice et de la police puissent cheminer ensemble. Le Ministre a trouvé aucun inconvénient et est disposé de recevoir l'expert pour échanger davantage sur le rôle et l'implication de la police dans les affaires judiciaires, mais surtout sa modernisation, car au stade actuel, son organisation est complètement dépassée et peu performante.
- Groupes thématiques mis en place par le Ministère du Plan : le Ministre a précisé que le problème n'était pas encore à l'ordre du jour et il a promis de donner des précisions à la prochaine réunion. Néanmoins, il est pour le moment en pourparlers avec ses collègues de l'Intérieur et de la Défense. Quelques thèmes ont été effectivement avancés : la sécurité et la justice, les droits humains et les violences. Les rencontrent doivent se poursuivre avant de convoquer la Table Ronde
- La Conférence sur la Paix et la Sécurité de Goma : le Gouvernement était représenté par le Ministre d'Etat à l'Intérieur et la Justice par le Vice Ministre. Le Ministère fera sienne les recommandations liées à la justice dont notamment la loi sur l'amnistie qui est en étude pour le moment et constitue une priorité pour la réconciliation et la paix. Il en a profité pour remercier tous les partenaires qui ont appuyés le Gouvernement pour organiser la conférence.

- Présentation du Vice Ministre des Droits Humains : le ministre a terminé la réunion par la présentation du Vice Ministre qui s'occupera de toutes les questions relatives aux Droits Humains.

6. Date de la prochaine réunion : la prochaine réunion est convoquée le 27 février 2008